

Le "Masque de Fer" » dissimulait-il un Limousin ?

Did the "Iron Mask" hide a man from Limousin province?

P Vayre

Mots clés

- ◆ Masque de Fer

Résumé

Le Masque de Fer est une énigme qui date du Roi Soleil et qui n'est toujours pas résolue. Une version régionaliste limousine du Masque de Fer est évoquée avec les autres versions mystérieuses au plus profond de la royauté entre Louis XIII et Louis XV.

Keywords

- ◆ Man in the Iron Mask

Abstract

The enigma of "the Man in the Iron Mask" dates back to Louis XIVth and has never been solved. A specific explanation with regional roots in the Limousin province is here presented along more traditional ones, referring to the darker sides of French royalty, from Louis XIIIth to Louis XVth

« *Ce qui excite, déchaîne les hommes ce sont les énigmes et les mystères* » M. Barrès

À Saint-Yrieix-la-Perche, près de Limoges, il est de tradition de raconter, encore au troisième millénaire, des histoires mystérieuses évoquant le passé dans une ambiance mythique où la réalité peut dépasser la fiction, telle la mésaventure des familles Gondinet et de Jarrige-de-la-Morélie, participant à l'énigme du « Masque de Fer » au temps glacial du Roi Soleil ! Voltaire (1694-1778) le premier, dès 1730, monte en épingle le mythe du « Masque de Fer » pour servir son combat philosophique contre l'absolutisme. Victor Hugo (1802-1885), avec son souffle puissant, dénonce au XIXe siècle « *un prisonnier dont nul ne sait le nom, dont nul n'a vu le front, un mystère vivant, ombre, énigme, problème* ».

En quatre siècles, malgré les multiples solutions proposées, aucun auteur n'a réussi à démontrer avec certitude quel personnage était dissimulé derrière ce masque, ni quel indicible secret était camouflé dans l'oubli. La version aréidienne de cette tragédie que nous allons dévoiler a le double mérite de flatter le chauvinisme limousin et de permettre de s'évader peut-être dans une comédie de Feydeau en adoptant la manière de Simenon pour mener l'enquête en vertu du vieil adage : chercher la femme.

Les faits historiques (fig. 1)

Le Marquis Benigne Dauvergne de Saint-Mars, ancien mousquetaire du Roi, ami de Louvois, est responsable de la forteresse de Pignerol en Piémont de 1665 à 1681. Il reçoit, en 1679, directement et personnellement de la part de Louvois un prisonnier anonyme, selon une lettre de cachet de Louis

XIV, qui ne doit être vu ni connu de personne, son visage devant être masqué.

Ce prisonnier masqué suit Le Marquis de Saint-Mars dans ses différentes affectations, de forteresse en forteresse : en 1681 à Exilles, en 1687 aux îles Sainte-Marguerite au large de Cannes puis en 1698 à la Bastille à Paris où le prisonnier meurt le 19 novembre 1703 étant inhumé dans le cimetière Saint-Paul adjacent. Ainsi, le prisonnier masqué a vécu vingt-quatre ans de détention dont dix-neuf en pays méditerranéen et cinq à la Bastille de Paris (fig. 2).

Le prisonnier était arrivé à Pignerol le 24 août 1679. Dès le 19 juillet, Louvois avait écrit à de Saint-Mars à ce sujet : « *il est de la dernière importance qu'il soit gardé avec une grande sûreté et qu'il ne puisse donner de ses nouvelles de nulle manière et par lettre à qui que ce soit [...] de faire en sorte que les jours qu'aura le lieu où il sera ne donnent point sur des lieux qui puissent être abordés de personne et qu'il y ait assez de portes fermées les unes sur les autres, pour que vos sentinelles ne puissent rien entendre. Il faudra que vous portiez vous-même à ce misérable, une fois par jour, de quoi vivre toute la journée et que vous n'écoutez jamais, sous quelque prétexte que ce puisse être, ce qu'il voudra vous dire, le menaçant toujours de le faire mourir s'il vous ouvre jamais la bouche pour vous parler d'autre chose que de ses nécessités* ».

Lors de sa mutation à Exilles en 1681, de Saint-Mars aurait été accompagné de deux prisonniers. Dans une lettre de Louvois à de Saint-Mars du 12 mai 1681 il est écrit :

« *Sa Majesté [...] a trouvé bon de vous accorder le gouvernement d'Exilles où elle fera transporter ceux des prisonniers qui sont à votre garde, qu'elle croira assez de conséquence pour ne pas les mettre entre d'autres mains que les vôtres* ».

Correspondance :

Professeur Pierre Vayre
3 rue Auguste Comte, 75006 Paris
E-mail : pierre_vayre@yahoo.fr



Figure 1. Le Masque de Fer : réalité et fiction.

témoins oculaires l'avaient vu passer dans la cour pour se rendre à la messe. Dès qu'il fut mort, on avait brûlé généralement tout ce qui était à son usage, comme linge, habits, matelas, couvertures ; on avait gratté et blanchi les murailles de sa chambre, changé les carreaux et fait disparaître les traces de son séjour, de peur qu'il n'eût caché quelques billets ou quelques marques qui eut fait connaître son nom ».

Rien ne permet de penser que le prisonnier était constamment masqué. Au contraire, il semble plus probable qu'il n'a été astreint à porter un masque que pendant les transferts, pour éviter qu'un passant ne puisse le reconnaître. Le port d'un masque n'est véritablement avéré qu'en 1698 lors du transfert à la Bastille. Il est mentionné dans le registre d'écrou ainsi que dans un récit de l'étape de Saint-Mars dans son château de Paletreau, fait par son petit-neveu et publié dans

Dans une autre lettre de Saint-Mars à Godefroy, Comte d'Estades, du 25 juin 1681 il est mentionné : « j'aurai en garde deux merles que j'ai ici lesquels n'ont point d'autre nom que ceux de messieurs de la tour d'en bas ». Ces prisonniers étaient jugés suffisamment importants pour qu'on leur construisse à Exilles un local spécial dont l'aménagement a retardé de plusieurs mois le transfert.

L'un des deux prisonniers en question décède fin 1686 ou début 1687, juste avant que de Saint-Mars ne soit muté à l'île Sainte-Marguerite. Le survivant arrive, avec de Saint-Mars, à Sainte-Marguerite le 30 avril 1687 dans une chaise à porteur, hermétiquement close par une toile cirée. On lui fait aménager une prison spéciale donnant sur la mer et à laquelle on accède en franchissant trois portes successives !

En 1691, lorsque meurt Louvois, son fils Barbezieux, qui lui succède, écrit à de Saint-Mars pour confirmer les instructions : « lorsque vous aurez quelque chose à me mander du prisonnier qui est sous votre garde depuis 20 ans, je vous prie d'user des mêmes précautions que vous faisiez quand suiviez à Monsieur de Louvois ».

Une entrée du registre d'écrou du 18 septembre 1698, déclare : « du jeudi 18 septembre à 3 heures après-midi, Monsieur de Saint-Mars, Gouverneur du Château de la Bastille, est arrivé pour sa première entrée, venant de son Gouvernement des Îles Sainte-Marguerite et Honnorat, ayant avec lui dans sa litière un ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol, lequel il fait tenir toujours masqué, dont le nom ne se dit pas [...] lequel prisonnier sera servi par Monsieur de Rosargues, que Monsieur le Gouverneur nourrira » (fig. 3).

En 1769, dans son *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité dans l'histoire*, le Père Griffet (1698-1771) donnait les précisions suivantes : « Le souvenir du prisonnier masqué s'était conservé parmi les officiers, soldats et domestiques de cette prison, et nombre de

l'Année Littéraire du 30 juin 1778. Il écrit : « En 1698 Monsieur de Saint-Mars passa du gouvernement des Isles Sainte-Marguerite à celui de la Bastille. En venant en prendre possession, il séjourna avec son prisonnier à sa terre de Paletreau. L'homme au masque arriva dans une litière qui précédait celle de Saint-Mars ; ils étaient accompagnés de plusieurs gens à cheval. Les paysans allèrent au devant de leur seigneur.

Monsieur de Saint-Mars mangea avec son prisonnier qui avait le dos opposé aux croisées de la salle-à-manger qui donne sur la cour ; les paysans que j'ai interrogés ne purent voir s'il mangeait avec son masque : mais ils observèrent très bien que Monsieur de Saint-Mars, qui était à table vis-à-vis de lui avait deux pistolets qui étaient à côté de son assiette. Il n'avait pour les servir qu'un seul valet de chambre, qui allait chercher les plats qu'on lui apportait dans l'antichambre, fermant soigneusement sur lui la porte de la salle-à-manger. Lorsque le prisonnier traversait la cour il avait toujours son masque sur le visage. Les paysans remarquèrent qu'on lui

Le « prisonnier masqué » suit le marquis de Saint-Mars pendant vingt-trois ans dans ses gouvernements successifs

Circuit méditerranéen : 18 ans

1679 : Pignerol

1681 : Exilles

1687 : Ile Sainte-Marguerite, au large de Cannes

A Paris, pendant 5 ans : 1698-1703

Détention à la Bastille, où le prisonnier décède le 19 novembre 1703

Inhumé dans le cimetière Saint-Paul le 20 novembre 1703



Pignerol



Exilles



Sainte-Marguerite

Figure 2. Le circuit méditerranéen.

Figure 3. Gravure de 1789.

voyait les dents et les lèvres, qu'il était grand et avait les cheveux blancs. Monsieur de Saint-Mars coucha dans un lit qu'on lui avait dressé auprès de celui de l'homme au masque ».

Le registre d'érou de la Bastille tenu par le lieutenant Etienne du Junca mentionne : « du même jour, lundi 19 novembre 1703, ce prisonnier inconnu toujours masqué d'un masque de velours noir, que M. de Saint-Mars, Gouverneur, avait amené avec lui en venant des Isles Sainte-Marguerite qu'il gardoit depuis longtemps, lequel s'étant trouvé un peu mal en sortant de la messe, il est mort le jour d'hui sur les 10 heures du soir [...] et ce prisonnier inconnu, gardé depuis si longtemps, a été enterré le mardi à 4 heures de l'après-midi 20 novembre, dans le cimetière Saint-Paul, notre paroisse ; sur le registre mortuaire on a donné un nom aussi inconnu que Monsieur de Rosargues, Major, et Monsieur Reil, Chirurgien, qui ont signé sur le registre ». En marge de cet acte, il y a une adjonction : « j'ai appris depuis qu'on avoit nommé sur le registre Monsieur de Marchiel, qu'on a payé en chiffre 40 L d'enterrement. ». Le registre paroissial de Saint-Paul mentionne pour sa part : « le 20, Marchioly (ou Marchialy) âgé de 45 ans environ est décédé dans la Bastille, duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de Saint-Paul sa paroisse, le 20 du présent, en présence de M. Rosage, Majeur de la Bastille et de M. Reghle, Chirurgien Majeur de la Bastille, qui ont signé ». Il faut noter que, en 1703, le médecin de la Bastille était le docteur Fesquière qui a du voir « l'homme démasqué ».

En 1731, Voltaire le 1er, dans le siècle de Louis XIV, au chapitre 25, lance la légende du « Masque de Fer » qui serait un frère aîné du Roi Soleil, élevé dans un lieu secret par Mazarin et Anne d'Autriche. Découvert en 1679 par Louis XIV ; il est incarcéré pour ne pas « détruire la légitimité du Roi » manifestation, pour Voltaire, du despotisme royal !

Le 4 septembre 1687, une gazette manuscrite circule incognito avertissant que le Marquis de Saint-Mars avait conduit « par ordre du Roi un prisonnier au Fort de l'île Sainte Marguerite en Provence, au nom inconnu, enfermé dans une chaise à porteur, ayant un masque d'acier sur le visage [...] qui était depuis de longues années à Pignerol ».

Le 29 septembre 1698, une autre gazette annonçait : « M. de Saint-Mars [...] est arrivé ici depuis quelque jours pour prendre possession du gouvernement de la Bastille dont il était pourvu par Sa Majesté ».

Le 3 octobre 1698, la même gazette confirme : « M. de Saint-Mars a pris possession de la Bastille où il a fait mettre un prisonnier qu'il avait avec lui. » En 1745 paraît à Amsterdam un petit livre d'Antoine Pecquet *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Perse*. Satire de la cour de Louis XIV camouflée sous des noms persans ! Il y est raconté la visite du « Régent à un prisonnier d'état masqué »... qui serait le comte de Vermandois, fils illégitime de Louis XIV « qu'on avait fait passer pour mort de la peste ». Ces « mémoires secrets » sont analysés sous le titre « le Masque de Fer » dans le *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* (tome 10, page 1304). Le prisonnier aimait la musique et avait « grand goût pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles. ». En 1752, la réédition du *Siècle de Louis XIV* ajoute l'anecdote de l'assiette d'argent sur laquelle le prisonnier aurait inscrit son nom puis l'aurait lancé par une fenêtre. Elle fut récupérée



par un illettré qui l'a rapporta au gouverneur qui lui dit : « vous êtes bien heureux de ne pas savoir lire ». En 1789, à l'aube de la Révolution, paraît une gravure anonyme « l'homme au masque de fer » montrant une mentonnière à ressort laissant la liberté de manger affirmant qu'il s'agit de Louis de Bourbon, Comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV.

Quel homme était dissimulé derrière le masque ?

Dans son pamphlet, Voltaire ne visait pas œuvre d'historien mais seulement une polémique philosophique contre l'absolutisme royal, selon la formule de M. Vergé-Franceschi « à tribord le roi à bâbord le Masque de Fer »... laissant à d'autres le souci de la découverte du personnage masqué qui fut le thème de multiples hypothèses et d'avis discrètement susurrés par quelques femmes « des lumières » comme la Marquise de Sévigné (1626-1696). Le seul point d'accord est qu'il s'agissait d'un homme d'environ 45 ans avec « des cheveux crépus » selon Constantin de Renneville, détenteur d'un indicible secret et vraisemblablement de position sociale notoire.

Que Louis XIV (1638-1715) soit l'auteur de la lettre de cachet (en 1679) ne fait aucun doute, mais pour quel motif ce monarque en pleine gloire a-t-il pris sa décision, il ne peut s'agir que d'un « crime de lèse-majesté » justifiant le secret jusqu'à l'oubli définitif !

D'après les supputations alléguées, il faut distinguer les secrets d'alcôves et les secrets d'État, mais Michel Vergé-Franceschi fait remarquer qu'à cette époque « il ne disparaît dans l'Europe aucun homme considérable ».

Secrets d'alcôves ?

Parmi les secrets d'alcôves figurent :

- un frère aîné de Louis XIV selon le mythe esquissé par Voltaire, repris par l'abbé Soullave selon le thème « du frère jumeau » et qui fut la trame du « vicomte de Bragelonne » écrit par Alexandre Dumas. Cette hypothèse aurait pu poser le problème de la légitimité du Roi Soleil, mais elle est fantaisiste sans aucune base historique ;
- un fils illégitime d'Anne d'Autriche de Mazarin, voire du Duc

de Buckingham... mais les mœurs des partenaires ne se prêtent guère à cette interprétation et d'ailleurs en quoi cela pouvait-il attenter au prestige du Roi ?

- un bâtard de Louis XIV d'origine inconnue, mais trop jeune pour avoir l'apparence d'un homme de 45 ans, et en quoi pouvait-il gêner le Roi ?
- le Comte de Vermandois, fils naturel reconnu de Louis XIV et de Louise de la Vallière, né en 1667... trop jeune pour la stature annoncée de l'homme masqué et d'ailleurs son corps a été identifié dans le chœur de la cathédrale d'Arras ;
- un fils illégitime de Louis XIII et de Marie-Louise Mortier de la Fayette qui entre au couvent de la Visitation exhortant Louis XIII, malgré sa sexualité faible, à se rapprocher de son épouse légitime.

Secrets d'État ?

Parmi les secrets d'Etat sont évoqués :

- le patriarche arménien Awetik dont l'opposition aux jésuites à Constantinople ne saurait être motif à une détention masquée définitive !
- le Duc de Beaufort, trublion de la Fronde, décédé le 25 juin 1669 à Candie en Crète dont le corps n'a jamais été retrouvé à la grande satisfaction de Colbert... mais l'anachronisme flagrant est irréfutable ;
- Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, thèse soutenue par Ubalde, pseudonyme d'Anatole Loquin, publiant en 1883 *Le secret du masque de fer : étude sur les dernières années de J.B. Poquelin dit Molière*. L'arrestation sur ordre du Roi, à la demande des Jésuites est peu vraisemblable car Louis XIV appréciait fort le talent de l'artiste dont la mort à son théâtre même a eu des témoins !
- le comte Ercole de Mathioli : il s'agit d'un agent double proche du Duc de Mantoue qui aurait révélé la vente de la place forte de Casal en Italie à la France. Cette hypothèse vient du registre d'écrou du cimetière Saint-Paul portant comme nom « Marchioli ou Marchialy » mais si de Mathioli a bien été incarcéré à la Bastille, il est en réalité mort en 1694 donc avant l'arrivée du « Masque de Fer » et avant son décès en 1703 ;
- le surintendant Fouquet incarcéré à Pignerol en 1664 où il est mort officiellement en 1680, date probable d'arrivée du « Masque de Fer ». Pierre-Jacques Arrèse, en 1870, établit la thèse de la dissimulation de Fouquet sous le masque en 1680 et non pas sa mort ! En réalité, Fouquet né en 1615 aurait eu 90 ans en 1703, date du décès du « Masque de Fer » ce qui est peu plausible à cette époque, surtout pour un prisonnier ;
- un simple valet : Eustache Daugeur ? L'historien Jean-Christian Petitfils soutient une mascarade montée par de Saint-Mars pour faire croire qu'il avait un prisonnier d'importance... Mais qui était ce valet qui aurait été détenteur d'un secret d'État ? Il n'y a aucune preuve valable ni aucune explication rationnelle. Ce thème est repris en 2009 par Vergé-Franceschi. Valet de chambre de Colbert, qu'il devait empoisonner ? Valet de chambre au courant de la première maîtresse de Louis XIV, Henriette Bellier, Baronne de Beauvais, dite la « cathau-borgnèsse » ?

En réalité la légende du « Masque de Fer » n'est pas élucidée. Elle est même devenue encore plus opaque et irritante après la réflexion de Louis XV à son fils monsieur le dauphin : « *Le Masque de Fer ? Si vous saviez ce que c'est ! Vous verriez que c'est bien peu intéressant* ».

Un limousin qui en savait trop

Permettez-moi d'aborder la version limousine du « Masque de Fer » ! En 1934, Tenant de la Tour Geoffroy fait paraître *Une étrange aventure : Pardoux Gondinet (1617-1679)* (Ed : Les

orphelins apprentis d'Auteuil). En 1934, Pierre Vernadeau publie *Pardoux Gondinet, médecin de la reine* (Paris : Ed Denoël et Steel). En octobre 2009, Daniel-Charles Luytens fait paraître *Curieuses histoires de l'histoire : histoires inconnues ou que l'on croyait connaître* (Ed : Jourdan). À la page 138 DC Luytens relance le débat : le « Masque de Fer » serait Marc de Jarrige de la Morélie, viguier de Saint-Yrieix en Haute-Vienne, gendre du docteur Pardoux Gondinet, médecin d'Anne d'Autriche ! Jusqu'à présent cette thèse n'a pas eu grande audience, ayant même été récusée par G. de Fromont de Bouaille dans le *Journal des débats* du 11 juillet 1934. Les acteurs du mystère seraient donc les familles Gondinet et de Jarrige de la Morélie formant des clans puissants : nobliaux, bourgeois et gens de robe en pays arédien au XVIIe siècle.

Pardoux Gondinet, médecin d'Anne d'Autriche

Pardoux Gondinet (1617-1679) est fils de Pierre Gondinet « bourgeois de Saint-Yrieix » et de Catherine Montet de la Bachelierie. Les grands-parents sont Jehan Gondinet « notaire de Saint-Yrieix » et de Marguerite de Jarrige. Le prénom vient, selon la tradition limousine, du parrain Pardoux Gondinet, son oncle paternel, avocat au Parlement de Bordeaux. Il n'y a aucun document concernant l'enfance et l'adolescence. Il fait ses études à la Faculté de médecine de Bordeaux où il acquiert le titre de « docteur ». Il a une grande réputation à Saint-Yrieix. Il n'y a pas de document expliquant sa présence à Paris ni à la Cour, excepté une lettre patente du 5 novembre 1644 - soit un an après le décès de Louis XIII (1601-1643) - le nommant médecin de la Régente Anne d'Autriche jusqu'au décès de celle-ci (1601-1666). Il tenait beaucoup à ce titre mentionné dans plusieurs actes comme celui-ci en 1672 : « *Monsieur Pardoux Gondinet, docteur en médecine, et médecin de la défunte Reyne Mere.* » Après le décès d'Anne d'Autriche Pardoux Gondinet prend retraite à Saint-Yrieix. En 1672, lors d'une grave maladie il établit son testament avec pour légataire universelle sa fille Catherine et pour exécuteur testamentaire Marc de Jarrige de la Morélie. Il a écrit 17 ouvrages dont un *Traité sur les femmes* et un *Traité des fièvres*, mentionnés dans l'inventaire fait par Michel Gondinet et édité en 1930 à Limoges chez R. Guillemot et L. de la Mothe. Il est prouvé par des actes notariés que le docteur Pardoux Gondinet avait une situation patrimoniale enviable. Un petit cousin, Edmond Gondinet, est l'auteur d'une comédie *Un parisien* dans laquelle il dit : « *un parent riche et distingué n'est jamais éloigné...* ». Pensait-il à son cousin ?

Le docteur Pardoux Gondinet, 28 ans, se marie en 1645 avec Paule Paignon, issue d'une vieille famille de Saint-Yrieix. Ils ont eu deux filles :

- Catherine, mariée en 1664 avec Marc de Jarrige de la Morélie, écuyer, viguier de Saint-Yrieix, seigneur de Puyredon (1626-1680) ;
- Jeanne, mariée en 1665 avec Louis de Jarrige de la Morélie, décédé en 1680, ayant eu 4 fils et 3 filles.

Ainsi, richement dotées chacune de treize mille livres dont cinq mille au comptant, les deux sœurs Gondinet épousent les deux frères de Jarrige de la Morélie qui « officiellement » décèdent tous les deux en 1680, Marc étant âgé de 54 ans, alors que le beau-père Pardoux Gondinet est mort le 2 janvier 1679, âgé de 62 ans et a été inhumé dans l'église des Pères Récollets à Saint-Yrieix, bâtiment détruit lors des exactions de la Révolution. Les actes paroissiaux en provenance de Saint-Yrieix confirment la naissance en 1617 et le décès en 1679 du docteur Pardoux Gondinet.

Marc de Jarrige de la Morélie

Pour Marc de Jarrige de la Morélie, il est simplement noté « *né en 1626 à Saint-Yrieix-la-Perche, décédé après le 15 décembre 1680 à Saint-Yrieix-la-Perche* ». Marc est écuyer,

juge viguier de Saint-Yrieix, conseiller du roi, seigneur de Puyredon. Il est fiché dans la descendance d'Hugues Capet, représentée en 2010 dans l'affiche PIN0048. Il se marie en première noce, le 27 avril 1654, avec Nicole de Joussineau de Fayat, décédée le 7 novembre 1659. Il se remarie, le 26 mai 1664, avec Catherine Gondinet dont il a 14 enfants. Ses ascendants, ennoblis en 1635, sont Jean de Jarrige de la Morélie, né entre 1587 et 1591 et décédé en 1666 étant viguier de Saint-Yrieix élu depuis 1615, et Galianne des Raynes (1601-1671).

Après le décès de son beau-père Pardoux Gondinet dont il est exécuteur testamentaire, Marc de Jarrige de la Morélie classe donc les documents trouvés en sa demeure de Saint-Yrieix. La rumeur veut qu'il aurait trouvé un compte-rendu d'autopsie du roi Louis XIII révélant que celui-ci avait une ectopie testiculaire bilatérale, ce qui médicalement équivaut à l'impossibilité de procréation. Dans ces conditions, la légitimité de Louis XIV, né en 1638 donc après 23 ans de mariage, est contestable ! Homme de droit, le viguier de Saint-Yrieix montre le document à son ami Nicolas-Gabriel de la Reynie (1625-1709) également limousin de Lubersac en Corrèze et premier lieutenant de police de Paris depuis 1667. Celui-ci fait part du document au Marquis de Louvois qui le montre à Louis XIV... qui décide de brûler le document et d'incarcérer incognito et définitivement le malheureux viguier de Saint-Yrieix détenteur d'un grave secret d'état ! C'est ainsi qu'à partir de 1680, Marc de Jarrige de la Morélie disparaît sans explication portée sur les registres paroissiaux de Saint-Yrieix !

Comédie avec deux personnages centraux

À l'évidence, la version limousine du « Masque de Fer » prend la forme d'une comédie avec deux personnages centraux : le docteur Pardoux Gondinet et son gendre le viguier Marc de Jarrige de la Morélie qui figurent les « acteurs victimes » au sein de la Cour de France après la mort de Louis XIII dans l'intimité d'Anne d'Autriche et de Louis XIV avec l'entremise outrancière du marquis de Louvois.

Il est avéré que Louis XIII avait une « sexualité » faible. Dès son mariage, le 2 novembre 1615, avec Anne d'Autriche, il y a eu « difficulté à consommer l'union »... mais il s'agissait de deux adolescents de 15 ans. Le roi préférait la chasse à la fréquentation féminine. Il a, cependant, eu une maîtresse en relation essentiellement platonique, Marie-Louise Mortier de la Fayette qui prit d'ailleurs le voile au cloître de la Visitation, l'ayant exhorté à se rapprocher de son épouse légitime. Il est dit qu'un soir de décembre 1637 venant de Versailles, Louis XIII, par temps d'orage, se serait réfugié au Louvre chez Anne d'Autriche... et le 28 avril 1638 la *Gazette* de Théophraste Renaudot annonçait la première grossesse de la reine après 23 ans de mariage !...

Mais il faut mentionner à ce propos, à cette même époque de 1637, la visite organisée, par le docteur Pardoux Gondinet, d'Anne d'Autriche au « lieu sacré » de Saint-Léonard-de-Noblat en Haute-Vienne pour « toucher le célèbre verrou » libérant les femmes de la stérilité ! C'était le même scénario qu'avait fait Marie de Médicis, 37 ans plus tôt, en 1600, « permettant » la naissance de Louis XIII ! Il y a eu un témoin de la visite d'Anne d'Autriche à Saint-Léonard-de-Noblat, l'archi-consul des lieux, Nicard dit « belles jambes ». D'autre part, quelques mois plus tard, une délégation de la ville de Saint-Léonard porte les « reliques » du saint ermite limousin du VI^e siècle à la reine en son château de Fontainebleau pour faciliter, selon la tradition, une naissance. Ainsi naquit Louis XIV.

Ainsi désormais se dévoilent quelques connivences entre le docteur Pardoux Gondinet et Anne d'Autriche pour la naissance du « futur roi » tant attendu, et en même temps une explication médicale de l'infertilité de Louis XIII par cryptorchidie. Mais il n'y a aucune preuve officielle que le docteur Pardoux Gondinet ait participé à l'autopsie du roi le 15 mai

1643 ni à quel titre, puisqu'il ne fut nommé « médecin de la reine mère » que le 5 novembre 1644 soit 18 mois plus tard... par Anne d'Autriche Régente ! À moins qu'il ne s'agisse d'une mission secrète confiée par Anne d'Autriche à son confident archiatre !

Dans *La vie médicale XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles* (Editions Hippocrate 1945), Paul Delaunay à la page 202 note : « *L'autopsie de Louis XIII est dirigée le 15 mai 1643 par l'archiatre Bouvard entouré de Séguier premier médecin de la reine, Vautier premier médecin de feu la reine mère, Bruynère deuxième médecin du Duc d'Orléans, Jean Chicot et Augustin Courade médecins en quartiers, sans compter le doyen et un délégué de la faculté de Paris traditionnellement invités ! Bouvard verbalise et René Moreau tient la plume pendant que s'escriment les chirurgiens* ». P. Guillon dans *La mort de Louis XIII* mentionne les faits précédents et ajoute : « *Nous pouvons avancer que Louis XIII était atteint d'entérite tuberculeuse vraisemblablement primitive... Au 10 mai, il y a eu complication de péritonite aiguë par perforation vraisemblablement d'ulcération tuberculeuse* ». Dans ce compte-rendu, il n'y a aucune mention des organes génitaux du roi et aucun argument en faveur de l'hypothèse d'un empoisonnement, évoqué plus tard par Raspail. Parmi les signatures du compte-rendu officiel, il n'y a pas celle du docteur Pardoux Gondinet.

Si l'on admet la réalité de la cryptorchidie de Louis XIII non décrite officiellement mais « révélée » par la note personnelle du docteur Pardoux Gondinet, on peut expliquer une impossibilité de procréation du roi. Il faut alors déterminer le « mécanisme » de la naissance de Louis XIV en 1638 à Fontainebleau et de son frère Philippe II en 1640 à Saint-Germain ! Le voile pudique du miracle de Saint-Léonard n'est pas scientifiquement déterminant. Evidemment se pose le problème de la légitimité de Louis XIV, ce qui pourrait expliquer la mise à l'écart du viguier de Saint-Yrieix devenant « le Masque de Fer ».

Mais le colonel G. de Fromont de Bouaille dans le *Journal des débats* du 11 juillet 1937 s'évertue à démontrer que le viguier Marc de Jarrige de la Morélie ne peut pas être le « Masque de Fer » :

- dans les registres paroissiaux de Saint-Pierre-dans-les-murs, il est écrit « *il mourut dans la maison de sa belle-mère, veuve de Pardoux Gondinet au Faubourg de la Foire* » ;
- il y a eu un testament fait par le viguier le 11 décembre 1680 ;
- il y a un « état des frais funéraires » établi le 16 décembre 1680 par la « veuve du viguier » qui comprend une phrase particulière « *la femme qui a accommodé le corps* », laissant entendre qu'elle connaissait le viguier et n'aurait pas participé à une substitution de cadavre ou à un simulacre d'ensevelissement ;
- enfin, il fait état d'une lettre du 26 décembre 1680 de sa veuve adressée au chapitre pour la succession du viguier « décédé le 15 du mois courant ». En effet, la succession du viguier Marc de Jarrige de la Morélie est houleuse :
 - le chapitre, selon la tradition, veut désigner le successeur (charge élective),
 - la veuve et les héritiers prétendent que c'est le rôle du roi de choisir, et ils produisent la « provision » pour Hélié de Jarrige de la Morélie (fils du premier mariage du viguier avec Nicole de Joussineau de Fayat),
 - le grand conseil décide que les « *officiers du pariage seront désignés pour 3 ans alternativement par le roi et par le chapitre* », ce qui soulève aussitôt le risque de discontinuité des dossiers, de questions de prestige, de problème de prébendes...

Il semble que l'on s'est évertué d'environner de mystérieuses contradictions la disparition de Marc de Jarrige de la Morélie mais « la légende du masque » a persisté, transmise par le docteur Mézart fondateur de l'école de médecine de Limoges

puis recueillie par le docteur Boulland, professeur d'anatomie et de physiologie. Elle est plausible mais non scientifiquement démontrée. Nous n'avons pas pu trouver trace de sépulture pour Marc de Jarrige de la Morélie... mais à cette époque la tradition voulait que l'on soit inhumé dans sa propriété. En somme, il a disparu en juillet 1679 mais il n'y a eu quelques « agitations » que pour sa succession de viguier fin 1680, ce qui expliquerait le « remue-ménage » de décembre 1680.

Une version différente se murmure dans les vieilles familles arédiennes mettant en cause directement les connivences du docteur Pardoux Gondinet et Anne d'Autriche dès 1637, orientant vers « un échange réciproque de faveur » sous couvert de Saint-Léonard-de-Noblat.

Dans les archives, après décès de son beau-père, le viguier Marc de Jarrige de la Morélie a-t-il découvert quelque document allant dans le sens de quelque intimité ? C'est l'hypothèse de prédilection à Saint-Yrieix, ce qui évidemment induit un doute sur la filiation de Louis XIV qui pourrait être ainsi de souche lémovice et non capétienne !...

Dès lors, il est aisé de comprendre le comportement de Louis XIV à l'égard du viguier Marc de Jarrige de la Morélie qui avait commis l'imprudence fautive de révéler ce secret d'alcôve se prolongeant en secret d'État, réalisant un crime de lèse-majesté. Ainsi pourrait s'expliquer la légende limousine compatible avec les faits historiques ! Mais il reste quelques questions sans réponse :

- pourquoi le docteur Pardoux Gondinet est-il venu, vers 1637, à Paris à la Cour de Louis XIII ?
- comment a-t-il fait connaissance d'Anne d'Autriche ?
- pourquoi a-t-il cru bon de garder dans ses archives « le document » (quel qu'il soit) et avait-il la notion qu'il s'agissait d'une « bombe à retardement » ?
- quels documents étaient dans les archives découverts par le viguier Marc de Jarrige de la Morélie en 1679 ?
- pourquoi celui-ci a-t-il cru bon de révéler le « secret du docteur P. Gondinet » à son ami de la Reynie ?
- enfin, pourquoi Louis XIV n'a-t-il pas fait « exécuter incognito » le viguier détenteur du « secret » ? Peut-être parce qu'il n'a pas voulu s'entacher en faisant « couler du sang bleu » vu l'ascendance capétienne de son aîné de 12 ans et qu'il a préféré l'éliminer sans bruit et définitivement de la société.

Conclusion

Le questionnement du « Masque de Fer » trouve sa réponse en fait dans l'aphorisme de Jean Cocteau : « *L'histoire est du vrai qui se déforme, la légende du faux qui s'incarne* ». Ainsi, même revisitée sous l'éclairage d'une complainte limousine, la légende du « Masque de Fer » garde le charme d'une énigme à mi-chemin entre mythe et réalité... quatre siècles après le Roi Soleil qui, seul, a connu la vérité et fut le seul juge de la situation.

Cette légende de la Cour de Louis XIV est digne des turpitudes florentines de la Cour des Médicis, ancêtres des Bourbon par les femmes ! Symbole de tragédie exploité par la littérature, cette « mascarade » terminée à la Bastille s'apparente, suivant la version limousine, plutôt à la comédie sur le thème « le mari, la femme et l'amant » ce qui n'a rien d'étonnant à Saint-Yrieix-la-Perche, pays de la célèbre race porcine du « cul noir » : certitude arédienne face à la fabuleuse aventure du « Masque de Fer » mêlant secret d'alcôve et secret d'État, car entre possible et probable il y a peut-être.

Souvenons-nous de l'affirmation de Victor Hugo : « *L'oubli ! l'oubli ! c'est l'onde où tout se noie* », en écho à celle de Guillaume Apollinaire : « *Les souvenirs sont cors de chasse dont meurt le bruit parmi le vent* ». Ainsi, l'indicible secret restera enseveli dans l'oubli, comme le prédisait l'historien Jules Michelet (1798-1874) professeur au Collège de France : « *L'histoire du Masque de Fer restera probablement à jamais obscure* ».

Remerciements

Pour leur contribution dévouée à la réalisation de cette enquête limousine sur cette comédie florentine au temps de Louis XIV, nous adressons nos vifs remerciements à : Monsieur le Député, Maire de Saint-Yrieix ; Madame Laurence Camous ; Monsieur Maurice Fayemendi ; Colonel Jean-Jacques Ferrandis ; Monsieur Pierre-Frédérique Garret ; Monsieur Robert Joudoux ; Madame Monique Pradoux ; Monsieur Stéphane Timic et Mademoiselle Fatima Elmorabit.

Références

1. Bournazel L. Saint-Yrieix et le pays arédien. Lemouzi 2000 ; n° 154 bis.
2. Corlieu A. La mort des rois de France depuis François 1er jusqu'à la révolution Française. Paris : Germer Baillière ; 1873.
3. Dubois l'un des valets de chambre de sa Majesté. Mémoire fidèle des choses qui se sont passées à la mort de Louis XIII, roi de France et de Navarre. Michaud, Joseph-François / Poujoulat, Jean-Joseph-François (éd.) : "Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle", Paris, chez l'éditeur du Commentaire analytique du Code civil, 1836-1839. Tome XI. 1643.
4. G. de Fromont de Bouaille. Le médecin de la reine. Journal des débats 11 juillet 1934.
5. M. Gondinet. Pardoux Gondinet, médecin de la reine Anne d'Autriche, 1617-1679. Son inventaire. Imp. R. Guillemot et L. de Lamothe, 1930 R.
6. Guillon P. La mort de Louis XIII. Etude d'histoire médicale. Thèse de médecine. Paris : Fontemoing ; 1897.
7. D-C Luytens. Curieuses histoires de l'Histoire : histoires inconnues ou que l'on croyait connaître. Editions Jourdan ; 2010. 254 p.
8. P. Vernadeau. Le médecin de la Reine. Aesculape 1933 1^{er} juillet ; n°7. Paris : éditions Denoël et Steel ; 1934. p. 183-7.
9. M. Vergé-Franceschi. Le masque de fer. Paris : Fayard ; 2009. 476 p.